

Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire

Réf: 830f08

Tel: +33 3 88 41 31 93

Fax : +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine



La Commission permanente de l'APCE débattrà à Madrid de l'arrivée de « boat people » en Europe

Strasbourg, 24.11.2008 – L'arrivée par mer en Europe du Sud de flux migratoires, et la gestion du phénomène des « boat people », seront au centre de la réunion de la Commission permanente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), qui se tiendra au Sénat espagnol, à Madrid, le 28 novembre 2008, à l'occasion de la présidence espagnole de l'exécutif du Conseil de l'Europe.

La réunion sera ouverte par Lluís Maria de Puig, Président de l'APCE, et par Francisco Javier Rojo, Président du Sénat espagnol. Les parlementaires auront ensuite un échange de vues avec Miguel Ángel Moratinos, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de l'Espagne, Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Le rapport sur les « boat people » de l'Europe, [préparé par Morten Østergaard](#) (Danemark, ADLE), invite les gouvernements européens à proposer des normes minimales que tous les pays d'accueil de « boat people » devraient garantir, et à assurer conjointement l'accueil de ces personnes. Il rappelle qu'en 2007, plus de 51 000 personnes sont arrivées sur les côtes italiennes, espagnoles, grecques et maltaises. Le rapport s'inquiète que « les obligations en matière de recherche et de sauvetage ne sont pas toujours respectées, d'où des risques accrus et des morts supplémentaires ».

Parmi les autres points forts de la réunion figurent un débat sur l'attitude à l'égard des monuments commémoratifs faisant l'objet de différentes interprétations historiques dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, sur la base d'un [rapport rédigé par Mátyás Eörsi](#) (Hongrie, ADLE), ainsi que les suites données à la [Résolution 1633](#) sur les conséquences de la guerre entre la Géorgie et la Russie [adoptée par l'APCE](#) en octobre dernier.

L'ordre du jour comprend également un débat sur [les métiers artisanaux](#) et le savoir-faire de la conservation du patrimoine culturel, avec la participation de S.A.R. L'Infante Doña Pilar de Borbón, Présidente d'Europa Nostra.

La Commission permanente, qui agit au nom de l'Assemblée entre les sessions plénières, réunit quelque 80 parlementaires des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe.

[Ordre du jour de la réunion](#) (PDF)

* * * *

La réunion, ouverte à la presse, se tiendra de 9h30 à 17h00 le vendredi 28 novembre au Sénat, Plaza de la Marina Española (Sala Europa), entrée calle Bailén, n°3

Contacts :

Micaela Catalano, Chef de l'Unité de communication de l'APCE, port. +33 6 08 56 40 65 ; micaela.catalano@coe.int
Francesc Ferrer, Adjoint au Chef de l'Unité, port +33 6 30 49 68 22 ; francesc.ferrer@coe.int

L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.

Président : Lluís Maria de Puig (Espagne, SOC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Mateo Sorinas.

Groupes politiques : PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen); SOC (Groupe Socialiste); GDE (Groupe des Démocrates européens) ; ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe); GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).